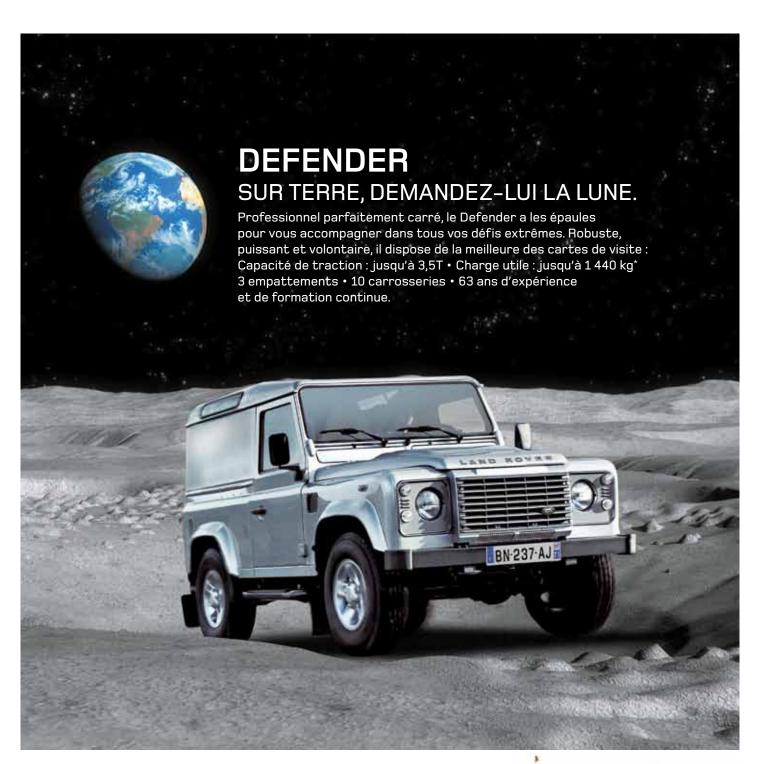




MAGAZINE DES LE CHASSEURS DU BAS-RHIN











### Land Rover Strasbourg

www.landrover-strasbourg.com - E-mail : c.wieser@2a67.fr

67, route de Brumath à Souffelweyersheim - Tél. 03 88 18 44 40 - Clément Wieser et Stéphane Beuret

91, route de Bischwiller à Haguenau - Tél. 03 88 05 40 40 - Pascal Ecoiffier

www.landrover.fr



### EDITORIAL

### SDGC 2012-2018 **Un bon compromis**

**Ouf!** Le schéma départemental de gestion cynégétique est scellé pour six ans.

Selon l'article L 425-1, le schéma doit être élaboré par la Fédération départementale des chasseurs, en concertation avec les représentants du monde agricole, de la propriété privée rurale, des forestiers, des parcs régionaux, etc. De plus, il est soumis à la circulaire ministérielle NKM et aux évaluations d'incidences Natura 2000. Le tout chapeauté par la Direction Départementale des Territoires.

On comprendra que l'élaboration d'un schéma cynégétique devant répondre à des intérêts si différents, voire opposés, ne peut qu'être complexe. Il est le résultat



d'accords entre tous ces intervenants et la Fédération des chasseurs, au prix de quelque 84 réunions de concertation.

Malgré des pressions considérables, nous avons pu sauver l'essentiel, c'est-à-dire nos us et coutumes et traditions locales telles le plan de chasse qualitatif du cerf (supprimé dans certains départements pour des raisons de non équi-

libre agro-sylvo-cynégétique), l'agrainage appât, l'agrainage de dissuasion, etc., et même obtenir quelques simplifications.

Vu la diversité de pensée des chasseurs, il ne conviendra certes pas parfaitement à tout le monde. Mais songez que le schéma résulte d'une addition de compromis entre les différents intérêts écologiques et surtout économiques, parfois aussi du choix du moindre mal.

Ce Conseil départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage du 17 juillet 2012 fut une date remarquable et un peu une Grand'messe de clôture, puisque à cette occasion, François-Xavier Cereza, directeur de la DDT a utilisé la phrase rituelle de circonstance «que les présents parlent maintenant ou se taisent à jamais».

Maintenant la messe est dite pour les six années à venir. Bonne chasse à tous.

Gérard Lang, président de la FdC67

#### Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Espace Chasse et Nature Chemin de Strasbourg • 67170 Geudertheim

Tél. 03 88 79 12 77

Fax: 03 88 79 33 22 Courriel: fdc67@wanadoo.fr Internet: www.fdc67.fr

Horaires de réception et accueil téléphonique :

#### du mardi au vendredi de 10h à 16h sans interruption

Cordonnées GPS : Latitude 48° 41′ 31.27 N Longitude 7° 45′ 35.00 E ou Maison forestière Sandgrube 67170 Geudertheim

Photo de couverture

Nous remercions vivement les entreprises Land Rover Strasbourg et Espace Chasse pour leur aimable mise à disposition du Defender et de l'agrainoir linéaire

### SOMMAIRE

Le nouveau SDGC	4-7
Aménagements	8
Assemblées générales	10-13
FIDS	14
Kolbsheim: la journée	
du piègeage	16
Brèves	18-20
Petites annonces	22

Infos'Chasse 67 vous est distribué gratuitement six fois par an grâce notamment au soutien de tous les annonceurs.

Merci de les privilégier lors de vos achats.

Directeur de la publication: Gérard Lang Rédacteur en chef: Dominique Biache — Conseil en communication Tél. 03 88 56 25 01 — Courriel: d.biache@evc.net Crédits photos: Dominique Biache, Jonathan Fischbach, Nicolas Braconnier, Charles Richter, Philippe Argelliès, DR Conception graphique: Denis Willinger Tirage: 8 400 exemplaires • Dépôt légal: 3° trimestre 2012

Vos interlocuteurs à la FdC 67 Courriel : fdc67@wanadoo.fr



Béatrice Roecker Responsable du service administratif - 03 88 79 83 85



Fabienne Musser Comptabilité



Hugui Boquel Secrétariat



Alexandra Barthel-Dick Secrétariat



Patrick Jung Responsable du service technique - 06 80 74 70 39



Jonathan Fischbach Technicien 06 86 80 24 85



Nicolas Braconnier Technicien 06 80 74 71 61





Après plus d'un an de concertation, quelque 84 réunions, de débats passionnés voire houleux, de bras de fer avec l'administration et de compromis avec toutes les parties prenantes, le nouveau Schéma départemental de gestion cynégétique, qui organisera les activités cynégétiques du Bas-Rhin pour les six prochaines années, est enfin signé. En voici les principales modifications d'application immédiate. Le schéma 2012-2018 dans sa version complète vous parviendra prochainement.

# GESTION DES ESPACES

#### Maïs sur pied

De nombreux chasseurs laissaient du maïs sur pied à coté de la forêt pour le sanglier, y agrainaient même un peu et y installaient un mirador pour tirer... des perdrix. La réponse ne s'est pas fait attendre.

SDGC. R.1. Extrait des dispositions réglementaires concernant la gestion des espaces

Les parcelles de maïs sur pied devront être distantes de plus de 200 mètres de tout espace boisé, à l'exclusion des haies vives et des ripisylves le long des cours d'eau, pour éviter qu'elles ne génèrent des dégâts de sangliers. (Aucune limite, de distance, de surface ou de saison n'est imposée pour les céréales autres que le maïs).

# GESTION DES ESPECES DE PETIT GIBIER

#### Les lâchers d'oiseaux

Les lâchers de canards en Zone Natura 2000 le long du Rhin sont «non grata» en raison du risque de dérangement des espèces d'intérêts communautaires.

SDGC. R.2.3.1. Extrait des dispositions réglementaires concernant les lâchers de petit gibier

Les lâchers d'oiseaux sont soumis aux conditions suivantes:

Le lâcher de canards colverts est interdit à partir du 15 juillet 2013, dans les zones Natura 2000 de la vallée du Rhin de Lauterbourg à Strasbourg et de la vallée du Rhin de Strasbourg à Marckolsheim (Ecosystème rhénan) - cf. carte des sites Natura 2000 en annexe lb a.

# LA GESTION DU GRAND GIBIER

#### Cerfs

Les dégâts d'écorçage causés par les hardes de jeunes coiffés en périphérie des massifs, la pression de nombreux chasseurs et des forestiers prétendant qu'il y avait trop de jeunes cerfs sont à l'origine de l'augmentation du quota de daguets à tirer.

SDGC. R 3.1. - Extrait des dispositions réglementaires concernant le plan de chasse cerf:

#### Règle théorique

La théorie:

1/3 de faons (bracelet Faon de cerf) 1/3 de biches (bracelet CE-F Biche) 1/3 de cerfs dont:

- 1/2 de daquets de 1 an (CE-M C1 daguet)\*
- 1/2 de cerfs de 10 ans et plus (CE-M C3 cerf de récolte)\*\*
- \*Afin de faciliter le tir des daquets de 1ère tête (en particulier en battue), une tolérance est acceptée pour les deux catégories suivantes considérées comme (CE-M C1):
- les « têtes plates » quel que soit leur âge.
- les daquets de 2º tête à bois non ramifiés.
- \*\*Une tolérance de 2 ans est acceptée pour la catégorie cerfs mâles de 10 ans et plus (CEM-C3).

#### Modalité d'attribution des bracelets:

Le minimum est calculé sur les faons. biches et daguets (catégorie CEM-C1).

Règles théoriques des propositions d'attribution en partant du minimum (Grille). Le groupe sectoriel peut déroger à l'application de la grille, en cas de non réalisation flagrante du minimum et pourra proposer le retrait d'un bracelet C3, à condition que cette décision soit prise par la majorité des membres du groupe sectoriel.



#### **Objectifs**

L'objectif du schéma sera la réalisation d'un prélèvement de C1 égal à 50 % de celui de la réalisation du prélèvement des biches.

Dans l'hypothèse où les prélèvements de C1 sont insuffisants une année, les animaux à rattraper sur cette cohorte seront prélevés l'année suivante en cerf de 2<sup>e</sup> tête, avec attribution de bracelets de rattrapage 2e tête en proportion de ce déficit. Ce bracelet sera appelé CE-M C4. Le CE-M C4 ne fera pas partie du minimum.

#### En zone périphérique

Cas particulier des zones périphériques à dégâts d'écorçage avérés. (Mise en

application à la prochaine campagne). Sur avis favorable de la majorité des membres du groupe sectoriel, celui-ci pourra, proposer au CDCFS, dans les zones périphériques précitées et pour un ou des lots définis, une attribution de bracelets « CEM indifférencié » non soumis au critère d'âge. Les cerfs ainsi tirés hors champ d'application du plan de chasse qualitatif ne sont pas à présenter à l'exposition de trophée.

#### Exposition des trophées:

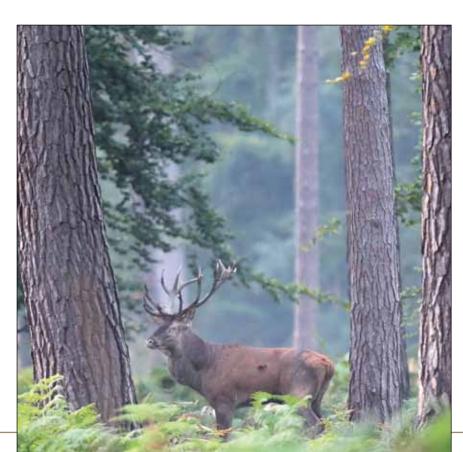
Les bracelets C3 non utilisés devront impérativement être retournés à la Fédération Départementale des Chasseurs avant l'exposition des trophées.

La Commission attribuera deux points rouges pour les tirs injustifiés de 2 à 4 ans facilement reconnaissables.

Les cerfs qui possèdent les caractéristiques habituelles d'un cerf de 10 ans et plus (longueur moyenne des merrains ≥ 84 cm et circonférence moyenne des merrains à  $1/3 \ge 14$  cm), bénéficieront d'un point vert (critères d'appréciation de l'âge par le chasseur).

Le préfet pourra, après avis de la C.D.C.F.S., retirer:

- un bracelet de C3 la saison suivante, dans le cas du tir d'un cerf à point rouge.
- deux bracelets C3 la saison suivante, en cas de tir d'un cerf à 2 points rouges. Dans le cas où cette diminution ne pourra se faire la saison suivante, en raison d'une attribution trop faible sur le lot permettant le retrait de deux bracelets de C3, elle pourra se faire sur deux saisons.







#### **Daims**

000

Des dispositions identiques au plan de chasse cerf ci-dessus s'appliqueront aux daims (avec un décalage lié à l'âge de récolte).

#### Chevreuils

SDGC.R.3.3. - Dispositions d'application du plan de chasse chevreuil

- A. La mise à disposition des pierres à sel est autorisée sur tout le département à la condition qu'elles soient placées :
- à plus de 30 mètres d'un cours d'eau, des fossés intra forestiers, des points d'eau (autres que souilles), d'une mare.
- à plus de 100 mètres des zones habitées et des routes ouvertes à la circulation publique.
- à plus de 100 mètres des cultures agricoles à l'exclusion des près, des jachères et des cultures à gibier.
- **B.** L'apposition d'un bracelet chevrette est tolérée pour les chevreuils mâles prélevés (brocard) à partir du 1er décembre.

#### **AGRAINAGE**

SDGC. R.4.1. - Extrait des dispositions relatives à l'affouragement et à l'agrainage:

### Le président Gérard LANG invite tous les chasseurs à une soirée d'information sur les enjeux, les modifications

INVITATION

**Schéma Départemental** de Gestion Cynégétique 2012/2018

et les applications du

Lundi 10 septembre 2012 à 19h Salle polyvalente 83 rue du Gal de Gaulle 67170 Geudertheim

#### Dispositions générales:

L'affouragement du gibier est interdit toute l'année, sur l'ensemble du département.

Rappel: L'apport de betteraves et de pommes etc. est interdit.

#### Petit Gibier

L'article 4.1.5. précise que : Le maïs et les céréales peuvent êtres concassés quand ils sont destinés à l'alimentation du petit gibier à l'aide d'agrainoirs spécifiques petit gibier (cf. annexe X). Ces agrainoirs-seau n'ont pas besoin d'être engrillagés.

#### Sangliers

#### A. Agrainage de dissuasion :

#### 1. Principes

Sauf dispositions plus restrictives prévues dans les contrats de location, l'agrainage des sangliers de dissuasion est autorisé dans le département du Bas-Rhin du 1er mars au 31 décembre inclus dans les conditions définies ciaprès.

#### 2. Aliments

Seul est autorisé l'emploi de maïs et autres céréales autochtones non concassés, de pois et de féveroles non concassés, disposés à même le sol.

#### 3. Modalités

• Dans les massifs d'une superficie supérieure à 100 ha, l'agrainage de dissuasion ne peut se faire qu'à plus de 250 mètres d'un poste fixe « actif ». Si le poste fixe est inactif c'est à dire sans maïs dans la cuve ou non agrainé manuellement, la restriction des 250 mètres ne s'applique pas.



- Dans les massifs d'une superficie supérieure ou égale à 25 ha et inférieure ou égale à 100 ha, les deux formes d'agrainage sont possibles sans restriction de distance.
- Rappel: L'agrainage de dissuasion ne peut s'effectuer que pendant deux (2) jours par semaine.

#### B. Autre forme d'agrainage: agrainage appât

#### 1. Distribution par poste fixe:

L'agrainage par poste fixe peut s'effectuer manuellement ou à l'aide d'un agrainoir automatique muni d'un système de dispersion. *Cet agrainage* peut s'effectuer toute l'année selon les modalités énoncées ci-dessous.

L'agrainage fixe des sangliers est autorisé à raison d'un maximum de cinq (5) kilogrammes par poste fixe et par jour.

#### 2. Dispositions communes – prohibitions (Agrainage dissuasif et autres formes d'agrainage):

L'utilisation du Crud d'ammoniac, produits phytosanitaires et produits attractifs est interdite sur l'ensemble du département du Bas-Rhin. à l'exception du goudron d'origine végétale.





L'agrainage et l'utilisation de goudron d'origine végétale sont interdits toute l'année :

- Dans la Zone de Protection Spéciale des Crêtes du Donon-Schneeberg, en faveur du «grand tétras»,
- à moins de 100 mètres des puits de captage des sources d'eau, sauf dispositions plus restrictives définies par les arrêtés préfectoraux déclaratifs d'utilité publique, autorisant le prélèvement des eaux souterraines en vue de la consommation humaine,
- à moins de 30 mètres d'un cours d'eau, des fossés intra-forestiers, des points d'eau (autres que souilles), d'une

SDGC. R.5. Extrait des dispositions réglementaires concernant la recherche du gibier blessé

La recherche du gibier blessé ou le contrôle de tir, suite à un tir effectué à un poste d'affût dans les heures légales, peut se faire après l'heure légale avec chiens et source lumineuse sur une distance ne dépassant pas 200 mètres de l'endroit où l'animal a été blessé.

SDGC. R.6.1. Extrait des dispositions concernant la sécurité des chasseurs et des non chasseurs:

Il est interdit de construire, d'aménager ou d'utiliser des postes d'affûts à moins de cent (100) mètres d'une route, sauf accord du maire ou de l'ONF pour les forêts domaniales.

SDGC. R. 6.1.8.

Lors des battues au grand gibier, il est interdit aux traqueurs ou conducteurs de chiens de porter une arme de chasse

### **NOUVEAU**

# **FORMATION** «Port d'une arme dans la

traque »

**Cette formation** s'adresse aux chefs d'équipe de traqueurs qui souhaitent porter une arme déchargée dans la traque.

Jeudi 4 octobre 2012 au Cyné'tir de 14 heures à 18 heures

Merci de vous inscrire à la FDC67 au 03 88 79 12 77

dans l'enceinte de la traque. Un épieu n'est pas considéré comme une arme de chasse. Toutefois, le chef d'une équipe de traqueurs, porteur d'un certificat attestant qu'il a suivi une formation sécurité spécifique, délivré par la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin, a le droit de porter une arme déchargée dans l'enceinte de la traque. Cette formation doit être renouvelée tous les 3 ans.

#### Rappel 2012

# Aménagements des territoires de plaine

La Fédération des chasseurs reconduit sa politique de soutien aux chasses de plaine. Vous trouverez ci-après toutes les opérations subventionnées par votre FDC.

## Jachère environnement et faune sauvage et Biodiversité

Pensez à effectuer vos semis d'automne, l'implantation est favorisée et la culture aura un intérêt dès la première saison d'implantation. Il n'y a pas de limitation de surface. La déclaration se fera pour la prochaine campagne en avril 2013.

#### **Culture à gibier**

Subventions reconduites selon type de couverts (nourriture ou reproduction). Adressez vos copies de factures de semences à la FDC67! *Attention*:

Pour les couverts fleuris hors contrats jachères prédéfinis, l'intérêt et le coût des semences seront laissés à l'appréciation des techniciens qu'il convient de consulter au préalable!

#### Céréales sur pieds

L'autorisation de reconduction est définie par le nouveau schéma départemental de gestion cynégétique.

## Inter cultures (type Phacélie, avoine, vesce)

Ce couvert refuge et de nourriture doit comporter au moins 2 plantes en mélanges (hors moutarde). Base de subvention limitée à 50% du prix des semences d'un PAV par hectare. Une limite de subvention est fixée par locataire de chasse à 10 hectares (maximum départemental de 200 hectares, les premiers seront les mieux servis)

#### Opération haie - 4e édition

Commandes en octobre 2012 2 Kits en commandes groupées:

**1.** Haie brise vent sur 3 rangs avec 36 plants et paillage (prix en fonction des demandes et devis en cours)



**Arbres de haut-jet** de dimensions 120/150 à 150/200: Cormier (1), Sorbier des oiseleurs (1), Tilleul (1), Pommier sauvage (1)

**Arbustes** de dimensions 40/60 à 60/90: Prunellier (4), Charme (4), Viorne obier (4), Sureau (4), Troène (4), Fusain (4), Cornouiller sanguin (4), Groseilliers (4)

Le kit pour 25 mètres (3 rangs) comprend 36 plants, le paillage et les protections individuelles.

# 2. Haie basse sur 2 rangs avec 32 plants et paillage

(prix en fonction des demandes et devis en cours)

**Plants** de dimensions 40/60 à 60/90: Néflier (2), Prunellier (2), Charme (3), Viorne obier (2), Sureau (2), Troène (4), Fusain (3), Cornouiller sanguin (3), Epine vinette (2), Argousier (2), Noisetier (2), Eglantier (2), Groseillier (3)

Le kit pour 25 mètres (2 rangs) comprend 32 plants, le paillage et les protections individuelles.

### Opération arbres fruitiers 8° édition

Commandes en octobre 2012

Pommiers, cormiers et alisiers en commandes groupées à prévoir autour de 18€ par arbre à votre charge.

Pour bénéficier des aides de la FDC, il est nécessaire que vous soyez à jour de toutes les cotisations votées en assemblée générale à savoir: adhésion territoire, suivi territoire et FARB. Le plafond des subventions attribuables à tout locataire est de 3 fois le montant de ces cotisations par an. Ne seront pas prises en compte les demandes hors cadre règlementaire!

Les formulaires seront disponibles à la FDC ou sur www.fdc67.fr

Pour tous renseignements www.fdc67.fr

ou contactez Nicolas Braconnier au 03 88 79 12 77 ou au 06 80 74 71 61









21 avril 2012

# AG GGC de l'Ungersberg et du Haut-Koenigsbourg

e 21 avril 2012 les membres du groupement de gestion d cynégétique se sont réunis à la mairie d'Albé. Après approbation du procès-verbal de l'AG 2011, le président Christian Muller a d'emblée rappellé qu'il s'agit de se battre pour sauvegarder la biodiversité et notamment la survie à long terme du cerf. Le président regrette aussi la difficulté à trouver des personnes prêtes à s'inscrire à la «formation secouriste» – si importante – et ce malgré le regroupement entre plusieurs GGC. Peut-être faudrait-il le rendre obligatoire! Il insiste aussi sur la nécessité du contrôle systématique de la trichine permettant de garantir la qualité sanitaire de la venaison. Pour terminer il souligne comme toujours à chaque adjudicataire, la vigilance et la persévérance nécessaires dans la gestion de sa chasse. Il rappelle aussi que c'est la solidarité entre chasseurs qui permet d'avancer sur les grandes causes qui nous préoccupent. Et enfin il demande de ne pas oublier d'accueillir les jeunes chasseurs pour qu'ils puissent trouver leur place future.

#### **Intervention de Michel Gewinner**

Michel Gewinner, président de la commission grand gibier, informe que pour le secteur 6, il a été demandé et attribué pour la saison 2012/2013, 480 brocards et 960 chevrettes. Environ 550 sangliers ont été prélevés en 2011/2012 (900 en 2010/11) soit 11 animaux

aux 100 hectares. « Il faut néanmoins maintenir une pression forte sur cette espèce afin de maîtriser également les dégâts ». a-t-il tenu à préciser. Concernant l'espèce « cerf » la réalisation a été de 179 animaux pour un minimum attribué de 188.

#### Opération « pierre à sel »

L'opération est maintenue pour l'année à venir

#### **Subventions**

Une somme de 300€ est accordée à l'UNUCR, de 150€ à la section de piégeage et de 85€ à la Croix rouge (ambulances).

#### Intervention de Jean-Claude Cuntzmann, Officier de Louveterie

Jean-Claude Cuntzmann insiste sur le maintien de la pression à exercer sur la population des sangliers et encourage à poursuivre l'action en ce sens, afin d'arriver à un niveau contrôlable et d'éviter ainsi les battues administratives.

#### **Intervention de Christian Muller**

Christian Muller présente le rapport d'activité de la commission «chevreuil», premier grand gibier en termes de prélèvements et qui affiche une bonne stabilité en Alsace. Il évoque aussi l'intervention d'Eugène Mertz lors d'un atelier de découpe sanglier à Bassemberg qui rassembla une trentaine de personnes. L'opération sera renouvelée cette année, avec en sus le traitement du chevreuil.

Le traditionnel sanglier à la broche a clôturé l'AG.



### **AG FIDS**

Assemblée générale du FIDS s'est tenue le 17 avril 2012 au centre culturel de Reichstett. Dans son rapport moral le président Robert Weinum se réjouit tout d'abord de la baisse des surfaces indemnisées mais fustige aussi certains locataires de chasse.

Les principales raisons de cette baisse sont de plusieurs ordres:

- la réduction de la population de sangliers les deux années précédentes par une augmentation des prélèvements,
- une diminution des naissances de marcassins due aux conditions climatiques,
- la mise en place de répulsif sur les semences de maïs,
- les actions de prévention du Fonds.

La nouvelle période de chasse qui se présente à nous ne sera certainement pas du même cru.

En effet la peur d'être en pénurie de sangliers a incité bon nombre de locataires à donner des consignes de tirs restrictives afin de préserver un maximum de sangliers pour la campagne de chasse 2012/2013.

C'était sans tenir compte de la glandée exceptionnelle de milieu d'année qui comme tout le monde sait, favorise la reproduction des suidés.

À ce jour, nous constatons tous que les sangliers et notamment les marcassins font leur retour en nombre et en force.

Nous n'avons plus le répulsif à base de piment. Ce produit n'ayant pas obtenu d'autorisation de mise sur le marché. Du coté du Fonds, nous sommes également au maximum de nos moyens de protection car si nous voulons les augmenter il nous faudra également augmenter notre personnel sur le terrain. Et cela a également





un coût (deux salaires, un véhicule et tous les frais qui s'y rapportent)

Beaucoup d'entre vous nous demandent d'appliquer la méthode «pollueur-payeur». C'est ce que nous avons demandé lors de la discussion sur la modification de la loi chasse à l'Assemblée Nationale. Cette question a été repoussée à une session ultérieure.

Alors quels moyens avons-nous pour que cette minorité de lots de chasse à dégâts répétitifs comprenne qu'à eux seuls, ils sont à l'origine de la sur cotisation du département? Et du mécontentement d'un bon nombre d'entre vous.

#### Eh bien à ce jour AUCUN.

Lors de la nomination des Louvetiers et suite aux nombreuses promesses émises lors de nombreuses réunions et face à leur détermination de régler le problème une fois pour toute, je peux vous assurer que j'avais mis beaucoup d'espoirs en eux et dans leurs futures actions. [...]

Pour le moment nous sommes le seul département à avoir fait preuve de réussite. Vous l'avez bien compris c'est à nous de régler la problématique des dégâts car personne ne le fera à notre place et personne ne paiera à notre place. C'est pourquoi je vous demande à tous de faire le maximum pour la réduction des dégâts.

Dans ce contexte difficile, je com-

prends qu'un certain nombre de locataires soient mécontent et se sentent lésés, mais soyez rassurés, le comité du FIDS se démène tous les jours afin de trouver la moins pire des solutions.

Ces locataires qui sans cesse nous harcèlent, nous critiquent, qui mettent en doute chacune de nos actions et qui vous coûtent beaucoup d'argent, je leur demande, avez-vous la solution qui soit conforme avec la loi qui régit les Fonds des départements à loi locale? NON alors ne nous empêchez pas de la trouver et ne nous faites pas dépenser notre énergie et votre argent dans des procès sans fin qui ne servent à personne pour ne pas dire à rien.

#### **EXERCICE 2011/2012**

Résultats des votes

Nombre de voix possibles: **2180** Nombre de voix présenté: **757** 

Voix nulles: 16

# Approbation des comptes et quitus au Comité

OUI: **633** NON: **94** 

## Fixation des contributions complémentaires 2012/2013

Sectorisation par découpage du département en 10 secteurs, ayant pour limites les autoroutes, grandes routes ou canaux, à hauteur de 80 % pour le boisé et 20 % pour la plaine,

ainsi que la mise en place d'une contribution personnelle modulable (timbre sanglier à 50 pour une validation annuelle, 10 pour un permis de 3 jours et 30 pour un permis de 9 jours)

Lorsqu'un lot est à cheval sur 2 secteurs, il cotisera au prorata des surfaces du secteur dans lequel il se trouve. Les 10 secteurs sont ceux validés en Assemblée Générale du 14 Avril 2011.

#### — 197 voix —

OU

Sectorisation par découpage du département en 10 secteurs, ayant pour limites les autoroutes, grandes routes ou canaux, à hauteur de 70 % pour le boisé et 30 % pour la plaine, ainsi que la mise en place d'une contribution personnelle modulable (timbre sanglier à 50 € pour une validation annuelle, 10 € pour un permis de 3 jours et 30 € pour un permis de 9 jours)

Lorsqu'un lot est à cheval sur 2 secteurs, il cotisera au prorata des surfaces du secteur dans lequel il se trouve. Les 10 secteurs sont ceux validés en Assemblée Générale du 14 Avril 2011.

— 520 voix —

# Approbation du budget prévisionnel 2012/2013

OUI: **637** NON: **90** 



13 avril 2012

# GGC de Haslach et environs

de Haslach et Environs s'est tenue le 13 avril 2012 à Wangenbourg-Engenthal. Le président Roland Schoeffler souligne la présence assidue des membres du comité à toutes les réunions trimestrielles, la participation du GGC aux réunions Natura 2000 ou encore aux réunions initiées par la FDC67.

#### Enquête chevreuils et sangliers, Bernard Huber

812 chevreuils ont été prélevés sur la saison dont près de 29% en battue (275 chevrettes, 155 chevrillards femelles, 99 chevrillards mâles et 283 brocards avec un poids moyen de 14 kg). Le nombre de sangliers prélevés pour la même période a été de 956 avec un bon équilibre entre mâles et femelles et un poids moyen de 35,4 kg (47% à l'affût et 53% en battue).

#### Exposition de trophées, Philippe Schuller

58% de C3 prélevés n'auraient pas dû être tirés. Les belles mues présentées sont nombreuses mais ne correspondent pas toujours à de vieux cerfs. Il est intéressant de voir une présentation de mues de 12e tête faisant apparaître une progression par rapport aux mues de 11e tête.

### Poids des cervidés prélevés, Michel Gascard

Le poids moyen des faons mâles a été de 37,93 kg, celui des femelles, 34,80 kg, pour les daguets, 58,35 kg, les bichettes 46,34 kg, les biches, 62,31 kg et les C3, 124,79 kg (chiffres faussés par des poids d'animaux sans la tête). Gérard Lang, président de la FDC67, propose de rapprocher ces statistiques faons à l'étude de l'Observatoire du



Donon qui permet de corriger les variations mensuelles des poids des faons.

#### Agrainage en zone Natura 2000

En réponse à Daniel Acker, Gérard Lang, précise que la FDC reste favorable à la biodiversité du patrimoine cynégétique par rapport à l'ONF gestionnaire du patrimoine forestier. La grande difficulté est de trouver la densité économiquement supportable sylvo-cynégétique au même titre que l'équilibre agrocynégétique. Ont par ailleurs été abordées les questions de la fougère protégée Lycopode officinal, de la zone Natura 2000 de Haguenau, les pierre à sel, le goudron, l'action du Farb, l'augmentation du nombre de C1 dans les plans de chasse, le retour du bracelet C3 avant l'exposition des trophées et l'Observatoire du Donon.

#### Identification des cervidés, Jean-Luc Hamann

Travaillant sur la Réserve Nationale de la Petite-Pierre et auteur d'études sur le cerf et le sanglier, Jean-Luc Hamann a présenté tous les éléments nécessaires à la difficile reconnaissance des faons, bichettes et biches et l'âge des cerfs.

#### **Bilan UNUCR, Emmanuel Handwerk**

En 2011/12 les conducteurs agréés sont intervenus 160 fois sur le secteur du GGC avec un taux de réussite de 55%.

#### **ABRCGG, Michel Vital**

Michel Vital rappelle les principaux rendez-vous 2011/2012 des activités de l'ABRCGG tels la formation au brevet grand gibier, les manifestations à venir et le film « Cerf Moi Fort».

#### **Petit gibier, Bernard Huber**

Sur la base des statistiques 2009/2010 et 2010/2011, peu de petit gibier a été prélevé sur ce GGC. Par contre les prélèvements de renards ont fortement augmenté: 232 en 2009 contre 317 en 2010.

#### **Exposition des mues**

Michel Gascard rappelle qu'il existe un certain nombre de personnes en France et en Belgique qui ont fait une approche plus précise de l'âge de nos cerfs en se basant entre autres sur les mues et remercie les chasseurs de mues (une centaine) de la région qui ont bien voulu se mobiliser.

### 13 avril 2012 AG GGC de la Scheer

Assemblée générale Ordinaire du GGC de la Scheer, s'est tenue le 13 avril 2012 à 19h30 dans la salle de l'étang de pêche de Krautergersheim. Dans son rapport moral le Président Jean-Luc Munck retrace les actions décidées par le comité en faveur de la défense du petit gibier.

En 2011, le GGC a subventionné l'achat de 600 faisans de repeuplement. Le président remercie la FDC67 pour sa subvention de 1500€ sur cette action. À cette occasion, les gardes se sont vus remettre 60 collets pour le piégeage du renard. Une prime de 5€ par renard a été accordée à 14 gardes chasse qui ont piègé 205 renards. L'opération d'achat groupé de faisans de tir non subventionné a été un grand succès (1500 faisans de chasse, 400 canards colvert et 300 perdreaux). La journée des gardes chasses du 10/09/2011 a été organisée à l'étang de pêche de Krautergersheim dans une ambiance agréable autour d'un barbecue.

#### Les actions pour 2012

L'opération faisans de repeuplement est reconduite. Le

coût du faisan de repeuplement sera de 3,30€/l'unité, limité à 50 pièces par lot. La signature de la charte de non tir des poules faisanes sera obligatoire. Possibilité d'achat de faisans et perdreaux de chasse comme en 2011. Livraison selon commande les 19/10/2012; 09/11/2012; 23/11/2012. Tarif de base: faisans de chasse: 8,80€/l'unité, perdreaux de chasse 6.70€/l'unité.

L'opération queue de renard sera reconduite pour un montant de 5€/ renard (plafonnée à 8 queues par lot) pour les gardes chasses des membres du GGC à jour de leur cotisation. Une subvention pour pattes de corvidés (pie, corneille, corbeaux,...) sera accordée à hauteur de 1€ par paire de pattes présentées (limité à



50 paires par garde et par lot, pour les gardes chasse des membres du GGC à jour de leur cotisation). La journée des gardes aura lieu le 8 septembre 2012 au Relais de chasse de Richard Adolph à Sermersheim.

#### Divers

Le GGC a voté à la majorité absolue la non reconduction de la subvention de 200€ pour l'UNUCR du fait de son absence à l'AG. Bienvenue à deux nouveaux membres qui ont rejoint le comité, Dominique Simon et Gaby Rossfelder. Les participants considèrent que la population de lièvres est stable sur le GGC, voire en augmentation et celle de faisans est plutôt en augmentation. Par contre la population de sangliers est en nette régression. Bonne ou mauvaise nouvelle?

# 30 mars 2012 AG GGC plaine de la Bruche

e 30 mars 2012, à Avolsheim, s'est tenue l'assemblée générale du GGC «Plaine de la Bruche». Dans son allocution de bienvenue, la présidente, Aliette Schaeffer a remercié les membres d'avoir répondu aussi nombreux. Puis, la présidente a relevé d'entrée qu'elle ne peut que constater, avec regret, l'expansion de la monoculture du maïs, qui compromet toujours d'avantage la survie du petit gibier tout en saluant les efforts de quelques agriculteurs qui laissent des parcelles en jachères ou en céréales sur pieds. Elle évoque également les deux conférences - débats, organisées par la FDC: l'une sur le lièvre, la seconde, sur la mortalité du petit gibier et déplore la faible participation des chasseurs.

La présidente évoque le succès qu'a connu le voyage au GAME FAIR organisé par le GGC et celui de «Sauer Moder»; d'aucuns ont souhaité le refaire, preuve que cette sortie a été fort appréciée!

Après la partie statutaire, le président de la FDC67, Gérard Lang, a fait état de l'avancée des discussions pour le prochain Schéma Départemental de Gestion Cynégétique: autorisation des pierres à sel en plaine; seaux d'agrainage du petit gibier qui ne doivent plus obligatoirement être engrillagés sur les lots de chasse où il n'y a pas de dégâts de sangliers.

Puis, Mathieu Boos, scientifique et directeur du cabinet d'expertise Natura Consta, a présenté devant un auditoire captivé, ses derniers travaux sur les lâchers de petit gibier notamment ceux du lapin. En ressort que le facteur stress, s'il est réduit par une forme de quarantaine permet une nette diminution – 80 à 90 % – de la mortalité chez les lapins. Une autre étude sur la perdrix est en cours et il est convenu que la FDC financera une partie des travaux sur un territoire pilote

Ensuite, Claude Fix, président des piégeurs agréés a exposé les difficultés, surtout administratives, qu'il rencontre au sujet du piégeage, pourtant très important pour la survie du petit gibier. Deux gardes ont été honorés par le GGC, il s'agit de Alain Boehler et Raphaël Acher, qui se sont vus remettre chacun, le livre «Alsace, Grandeur Nature». À la fin de l'A.G., une tombola gratuite a été organisée 10 heureux ont ainsi gagné un piège à renardeaux. Un excellent repas a clôturé la réunion qui s'est achevée par la diffusion du film de Bernard Lazarus «réaction au coup de feu». Film commenté par le truculent auteur.



# Le point des dégâts à mi-parcours



mi-parcours de la saison 2012-2013, il est intéressant de faire le point sur les dégâts et si ces derniers sont en régression de 35 hectares, pour un montant en baisse de 100 000 €, il faut, tout de même rendre attentifs les chasseurs bas-rhinois, que cette diminution est due aux efforts considérables faits par de nombreux chasseurs, agriculteurs, louvetiers et bien entendu le FIDS, qui ont tous joué le jeu, pour enrayer ces dégâts. La multitude de marcassins faisait craindre le pire, mais les dégâts ont été contenus. Le plus dur reste à venir! Blé en lait et maïs en lait. Ne baissons pas les bras! Il serait particulièrement intéressant que certains nous rejoignent dans notre volonté de contenir les dégâts. En effet, il est inadmissible d'avoir plus de 30 000 € chez un même locataire du Kochersberg, idem pour le secteur Fort-Louis – Herrlisheim – Offendorf avec 50 000 € et le

Type de Culture	Surface détruite 29/06/2012 EN HA	Montant Dégats 29/06/12	Surface détruite 29/06/2011 EN HA
Blé	16	23948	66
Divers	46	23973	57
Mais ensilé	1	1660	24
Mais grain	113	203337	134
Prairie	282	291631	246
Réens. mais	210	86913	174
TOTAL	668	631462	701

secteur d'Entzheim avec plus de 20 000 €. L'aéroport d'Entzheim est un noyau à sangliers et malgré nos relances auprès des autorités militaires pour lutter contre ce fléau, rien n'a été fait. Nous allons donc attaquer au contentieux les militaires pour n'avoir rien engagé. Affaire à suivre.

Côté sectorisation il est à noter que les secteurs 4 et 5 voient leurs dégâts diminuer de près de 50 %, tandis que les secteurs 3 et 7, augmentent

eux de 50 % et les secteurs 1 et 2 de près de 100 %.

Il n'est pas trop tard pour réagir, l'année n'est pas encore finie.

Malgré l'interdiction du Cultur Protect, nous avons su maintenir le cap. Il reste à espérer que le bons sens l'emportera côté agrainage et que le futur schéma sera en adéquation avec nos attentes.

Malheureusement le FIDS est la dernière roue de la charrette dans ce dossier et c'est bien dommage.

### AG du 11 mai 2012 - SLC Haguenau-Wissembourg

assemblée générale de la Société Locale des Chasseurs de Haguenau-Wissembourg s'est tenue le 11 mai dernier au Restaurant de la Poste à Schwabwiller en présence d'une trentaine de personnes.

Le président Robert Weinum a tout d'abord présenté son rapport moral. S'en est suivi le bilan financier de 2011 exposé par Marcel Bohn qui fait par ailleurs part de son désir d'arrêter sa fonction de trésorier. M. Schuller est quant à lui élu nouveau membre du comité.

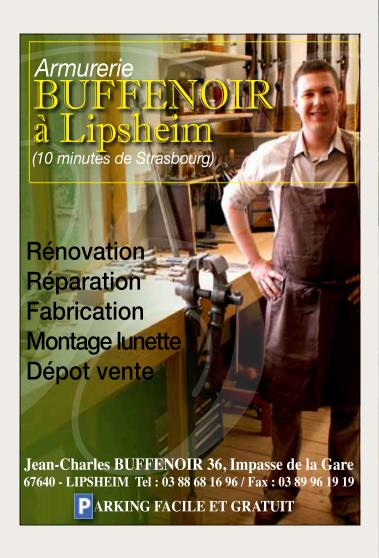
Suite à la présentation par le président Weinum du bilan de gestion pour l'année 2011 et un rapport des manifestations de 2011, Albert Hammer a présenté les données recueillies par les conducteurs agréés de l'UNUCR.

François Klein, ONCFS a ensuite présenté l'état des connaissances sur la biologie du chevreuil, espèce complexe qui a suscité un vif intérêt auprès des participants. Il a ainsi présenté les données recueillies sur les deux territoires gérés par l'ONCFS et dédiés aux recherches sur cette espèce.

Gérard Lang, président de la FDC67, a rejoint l'assemblée et a présenté les avancées du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique et les actualités de la FDC.

La réunion prend fin vers 21H30 avec une petite collation offerte par la SLC.









connue et pourtant extrémement grave : la maladie de Lyme, transmise par la piqure d'une tique. Présente sur tout le territoire, cette pathologie, non traitée, peut devenir chronique, avec des symptômes extrémement divers et handicapant.

Notre spray TUE TIQUES va éviter l'installation de la tique sous la peau en créant un écran protecteur au niveau des

Utilisé en trempage, vous allez traiter vos vétements et sous-vétements (randonneurs / bücherons / forestiers / chasseurs), le produit peut rester efficace plusieurs semaines et resiste à plusieurs lavages (à 40°C).

Utilisé en spray, vous allez pouvoir traiter votre environnement, comme votre matériel de camping, votre véhicule, etc., tout comme celui de vos animaux familiers (niches,

Testé en laboratoire et par les professionnels de la chasse,

pour commander cleateimple MIERNET www.ntd.fr

renvoyer à NTD - 1 boulevard de la Libération - 67500 HAGUENAU

Référence	Désignation	Quantité	Prix Unitaire TTC	Total TTC
129 670	TUE TIQUES 150 ml à l'unité		14,90€	
129 670	TUE TIQUES 150 ml lot de 2		19,90€	
glement	0	c a	FRAIS DE PORT	OFFERT
	que à l'ordre de NTD	- //		

E II Non Prénom Adresse Code postal









### Votre prochaine voiture neuve... beaucoup... MOINS CHERE

L'achat d'un véhicule représente une part importante du budget des ménages et des entreprises, le réduire sans compromettre la qualité du produit et des services afférents, est la solution proposée par la société Klein Inter Autos (K.I.A.).

Depuis 23 ans et bien avant l'avènement de la monnaie unique, Christophe Klein a compris quels sont les bons côtés de l'Europe et en a fait profiter ses clients. Chaque pays membre de l'Union européenne applique un taux de TVA variable, ce à quoi s'ajoutent des offres commerciales spécifiques à chaque constructeur. Le résultat est une différence de prix pouvant atteindre de 10 à 35%, par rapport à la France. Basée à Erstein, K.I.A. importe des voitures neuves d'Espagne, d'Autriche ou d'autres pays membres de l'U.E. et les livre clefs en mains à l'endroit de votre choix, en s'occupant de toutes les démarches administratives. Selon C. Klein « le client choisit sa voiture, la couleur et les éventuelles options, nous nous occupons du reste, c'est simple comme bonjour». De plus, les délais de livraison ne sont pas plus longs qu'en France, K.I.A. affrétant une flotte de camions sillonant l'Europe en permanence. La garantie et le S.A.V. sont assurés par le réseau de concessionnaires dans toute l'Europe, au même titre que pour les véhicules achetés en France, c'est à dire au minimum 2 ans.

Pour les entreprises, K.I.A. propose non seulement des véhicules de type fourgons mais aussi la transformation de la plupart des modèles en véhicules utilitaires à TVA récupérable, moyennant un forfait de 500 Euros HT. Avantage : ces véhicules VU sont re-transformables en version VP après amortissement.



Avec une moyenne de 300 clients par an,

#### Klein Inter Autos

a fait la preuve de son sérieux, à vous de faire des économies sur votre prochaine voiture!

#### KLEIN INTER AUTOS

5 rue Ste Anne - 67150 Erstein Tél. 03 88 98 80 11 www.kleininterautos.com kleininterautos@9business.fr

Christophe Klein, chasseur passionné avec 28 permis à son actif



# 3<sup>e</sup> Rencontre internationale des chasseurs à l'arc du Bas-Rhin

est sous la houlette de Stéphane Freiburger et Luis Riedel de l'ACABR, que la 3<sup>e</sup> rencontre internationale des chasseurs à l'arc du Bas-Rhin s'est tenue les 18-19 et 20 mai derniers à Haguenau au lieu dit «Ferme du Taubenhof».

Comme de coutume, cette mani-

festation placée sous le signe de l'échange et de la convivialité, était ouverte à tous les archers, chasseurs ou non, du département et d'outre Rhin. Plus de 70 participants ont répondu présent, dont pas moins de 37 archers allemands, suisses et même autrichiens qui ont fait le déplacement. Certains n'ayant pas

hésité à parcourir plus de 800 km pour l'occasion!

Cette année le programme fut à la fois «chasse et détente», avec une sortie affût vendredi en soirée puis la mise à disposition du parcours 3D du club de tir CSA Estienne, samedi et dimanche.

Pour l'affût, une vingtaine de postes avaient été aménagés à cette occasion sur plusieurs lots de chasse à Haguenau, Lembach, Oberhausbergen et Grendelbruch où sangliers, renards, lapins et ragondins ont entendu les flèches fuser. Au tableau un sanglier, un renard et deux lapins. Un grand merci aux locataires de chasse qui ont mis à disposition leurs territoires pour l'occasion.

Samedi et dimanche les archers ont pu mesurer leur adresse sur le parcours 3D spécialement réaménagé pour la circonstance. Un superbe parcours de plus de 2 heures, jalonné de défis aussi ludiques que techniques.

Samedi soir, les 70 participants se sont retrouvés autour du traditionnel sanglier à la broche dans un esprit très convivial et de belle amitié franco-allemande. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

Pour toute information complémentaire sur les chasseurs à l'arc du Bas-Rhin, www/acabr.net

# Les traqueurs de l'extrême

es traqueurs de l'extrême, une équipe de traqueurs dont la plupart sont détenteurs du permis de chasse et autre formation. Une équipe soudée et chaleureuse n'ayant pas peur de traquer dans la joie et la bonne humeur et qui a vu le jour dans la chasse de Langensoultzbach (67360) «Chasse Pacha»

L'équipe est prête à proposer ses services à tous territoires de chasse dans la mesure de sa disponibilité sous réserve du respect des rabatteurs, des chiens et principalement du gibier.

Pour tout renseignement prière de contacter le président Guillaume Schlick au 06 30 06 03 97 ou le vice-président Justin Bauer au 06 08 34 70 55 Adresse mail: lestraqueursdelextreme@laposte.net





Ce brocard "Tête Bizarrde" a été tiré le 18 juin 2012 dans la forêt de Boersch sur le lot n°1, par Raymond Ruffenach.

Félicitations en Saint-Hubert

### Fanions sécurité

#### Disponibles à la FDC67 au prix de un euro pièce

arrêté préfectoral «sécurité» impose depuis de nombreuses années le respect absolu de l'angle de tir de 30° en battue. S'il est vrai que le balisage de ces angles n'est pas obligatoire, le faire, présente des avantages indéniables.

Les premiers essais de la FDC67 ont été réalisés avec des piquets rouge fluorescents mais avaient vite montré leurs limites (trop longs donc encombrants et surtout peu visibles de par leur surface réduite).

Ainsi le choix s'est-il porté sur ces fanions (voir photo) non seulement d'un encombrement réduit (les mettre en poche est facile) mais qui présentent aussi une surface bien plus grande et sont ainsi bien visibles.

Les premiers essais en situation réelle de battue ont été concluants

même auprès des réticents du rond du matin.

Nombreux sont ceux qui en plaçant leurs fanions ont été étonnés par la réduction des possibilités de tir qu'engendre un angle de 30° matérialisé et non juste estimé!

Quant aux organisateurs, cette démarche leur a permis de constater que souvent, entre deux postés, un couloir de non-tir (si les angles sont respectés) permet au gibier de sortir de l'enceinte sans être inquiété.

Ces fanions rapidement mis en place par chacun dès l'attribution de son poste et bien visibles tout au long de la traque participent à n'en pas douter, à améliorer sensiblement la sécurité aux postes. Plutôt rassurant ces fanions si on se souvient que plus de 60% des accidents de chasse sont dus au non respect de l'angle de tir de 30°.







### Agrainoirs petit gibier à 5 euros!

râce à la subvention de votre FDC, ces agrainoirs-seau petit gibier sont disponibles sans limitation de quantité au prix de cinq euros. La législation actuelle permet de les placer en plaine sans protection supplémentaire. Par contre, ils seront détruits par vos éventuels sangliers. Il est donc dans votre intérêt de protéger vos agrainoirs si des suidés fréquentent

votre lot de chasse. De nombreux territoires, en Alsace et surtout dans d'autres départements français ont d'ores et déjà bien compris l'utilité et l'efficacité des agrainoirs dans la gestion de la petite faune de plaine. Ces agrainoirs-seau participent à la réussite de la perdrix en Picardie et en Champagne. Autre avantage les grains ne sont pas accessibles aux rats et autres campagnols.



### Foire européenne Appel à bénévoles

epuis maintenant six ans, l'Association Bas-Rhinoise Petit Gibier participe début septembtre à la foire européenne de Strasbourg, Mobil'Faune et distribution de sachets de semences «jachères faune sauvage», à l'appui. L'Association profite de ces dix jours

pour présenter la chasse au grandpublic – nombreux – sous son aspect «défense de l'environnement».

L'Association lance ici un appel à tous ceux qui voudraient bien donner un peu de leur temps pour participer à la tenue de ce stand.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter Fernand Grasser, président de l'Association, au 06 12 91 83 04.

**GGC** de l'Outre-Forêt

### Sanglier, 7<sup>e</sup> édition

e 23 juin autour de l'étang de pêche d'Oberroedern s'est tenue la septième

édition du «Sanglier à la broche» organisée par le GGC de l'Outre-Forêt. À la grande satisfaction du président, Albert Nonnenmacher, ce sont quelque 170 personnes, chasseurs du GGC et membres de leurs familles, qui ont partagé comme de coutume deux excellents sangliers



à la broche accompagnés de salades et autres crudités. Un concours de pêche à la truite dans l'étang attenant avait déjà attiré de nombreux convives tôt dans la matinée. Gérard Lang, président de la FDC67, invité à s'exprimer, a exposé les évolutions à cette date du... SDGC.

### Méfiance

rofessionnels de l'armurerie, nous constatons dans nos ateliers une recrudescence de malfaçons concernant les montages de lunettes, l'état de certaines armes et même de la contrefaçon de grande marque comme Zeiss.

Ils agit d'achats sur internet et d'importations de pays voisins auprès de revendeurs peu respectueux de la loi.

#### **Petit rappel**

- **1.** Toute vente d'arme doit faire l'objet d'une déclaration soit en gendarmerie soit auprès d'un armurier.
- **2.** Toute arme en provenance de l'étranger doit faire l'objet d'une déclaration douanière.
- **3.** Un revendeur régulier sur internet non déclaré entraîne automatiquement l'acheteur à être poursuivi pour recel.

Adherants de la chambre syndicale des armureries, nous allons demander aux autorités de mettre fin à ces pratiques pour que vous puissiez chasser en toute quiétude.

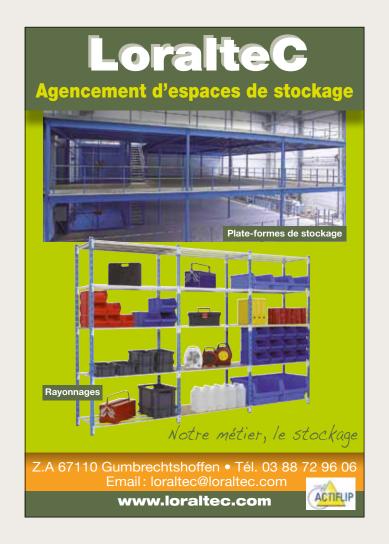
Christian Veltz

### saâles Fête du Cerf avec Bourse aux Bois de Cerfs

Le 15 août au Parc Municipal de Saâles de 8h à 20h l'Association «Les Hardes du Moulin» organise la Fête du Cerf avec une bourse aux bois de cerfs. Vous pourrez acheter et vendre des bois et des trophées.

Présentation et vente de tables et pendules en marqueterie de bois de cerfs, de lampadaires et lustres en bois de cerfs et brocards, d'animaux naturalisés. Exposition de l'armurerie de la vallée "Natura Vallée".

Bourse ouverte à tout public. Entrée gratuite. Renseignements au 06 03 29 39 76 Annulée en cas de mauvais temps.







#### **Chasse offre**

- Part de chasse disponible de suite ou à convenir dans très belle chasse de forêt (1000 ha Vosges du Nord) près de La Petite Pierre. Beau biotope chevreuils, sangliers, cerfs Nombreux équipements cynégétiques et cultures. Petite équipe. Prix en rapport (Possibilité part de battue) Tél. 06 12 11 99 62
- Part à céder plaine et bosquets dans le Kochersberg saison 2012/13. Tél. 06 52 45 59 52 ou 06 03 04 56 80
- Propose part battue Alsace 6 battues par an Tableau sangliers très important. Tiers de part 950€; demie part 1350€; part complète 1800€. Tél. 06 32 89 53 16
- Petite équipe recherche 1 ou 2 associés sur lot de 600 ha dans les Vosges du Nord. Grand gibier au mirador, à la pirsch et en battue Chalet de chasse. Tél. 03 88 07 00 02 après 20h

#### **Armes**

- Drilling Sauer-Schone 7 x 65 R + 16-70 Montage crochets + Zeiss 1,5 x 6 x 42. Prix 2300 €. Tél. 06 61 73 89 17
- Fusil semi automatique Farbarm Lion H 38 Hunter cal 12/76, 3 interchokes, spécial tir lointain gibier eau. Prix neuf 1155 € vendu 550 €. Très bon état. Tél. 03 88 72 97 32
- Express Chapuis UGEX 8 x 57 JRS Lunette Zeiss 1 25 x 42 x 18 Très peu servi 2500€. Tél. 06 78 46 21 13
- Mauser 66 Stutzen cal 7 x 64, Stecher, Joue Bavaroise, Lunette Zeiss 1,5-6 x 42 ret 4 montage crochet Prix: 2 350 Tél. + Mauser 98 Stutzen cal 8 x 645, Stecher, Joue Bavaroise Prix: 1150 €. Tél. 06 85 30 69 18
- Chasseur collectionneur achète matériel de chasse: carabine, jumelle, pistolet, revolver 8° cat Etc. Tél. 06 61 73 89 17
- Browning Bar Cal 300 Win Magnum, Lunette Zeiss 1,5-6 x 42 rét 4 montage pivot EAW Prix: 2 200 €. Tél. 03 88 72 63 13
- Carabine browning semi-automatique cal 7RM, avec lunette de battue, montage pivotant 1800 euros à déb. Tél. 06 06 72 29 86
- Achète armes anciennes de collection, 8° catégorie, fusils, pistolets, sabres, baïonnettes, etc. Tél. 06 82 86 97 85
- Vends drilling sauer + lunette 7/65 R et 16 (1800 ) Bon état + carabine système Mauser + lunette en 7/64 Bon état 700 €. Tél. 06 82 86 97 85
- Express HEYM LUXE Cal 30R Blaser avec lunette Schmidt et Bender Zenith 1,5 − 6 x42 Très peu utilisé, proche du neuf Prix 3200 €. Tél. 06 23 51 85 32

#### Chien

A réserver chiots Drathaar, nés le 05/06/12 8 chiots: 3 femelles et 5 males. Parents visibles, pure race mais non LOF, très chasse petit et grand gibier. N° identification mère

- 250269602234512. Disponible 05/08 Mâle: 400€, femelle 450€. Tél. 06 16 71 37 28
- A réserver chiots Petit Munsterländer, parents extra chasse mère: DONNA n° 2 FTZ 665 père: ELLIOT n° 2 FTZ 675 chiots vendus LOF, vaccinés, pucés vermifugés disponibles fin août Prix 700€. Tél. 06 09 55 51 42 Tél. 03 88 72 74 24 après 20h mail: ewagner81@gmail com
- A réserver chiots drahthaar. Naissance prévue vers mijuillet Parents d'origine allemande Concours de beauté, de travail, exempt de dysplasie VJP/HZP/VGP/SWI Conducteur UNUCR Mère ERLE VII VON TALSDEICH n° 195460, père DRAGO VOM JURA-GRUND n° 213912 (Elu meilleur élevage allemand) Parents excellents chasseurs, chiots élevés en famille, vendus vaccinés, pucés, vermifugés et LOF Prix de vente 700€. Tél. 03 88 86 51 09 / 06 89 23 00 62
- Chiots teckel poil dur, nés le 03 05 2012 Vaccinés et pucés Parents excellents chasseurs Le mâle est lof et très beau Tél. 06 86 41 95 34
- A vendre petits Munsterländer femelles, nées le 02 06 2012 Mère Annie de la Leimengrub LOF 4361/1086 Père Winter vom Fuckseck LOF 08/0250, origine allemande avec tous les concours VJP, HSZP et VGP, plus recherche au sang Les chiots seront vendus à l'âge de 8 semaines, pucés, vaccinés et inscrits LOF Pour plus de renseignements. Tél 03 88 86 58 63 ou 06 50 74 97 46
- A réserver chiots Jack Russel, 2 mâles, LOF, nés le 7 mai 2012 Portée visible à Ernolsheim/bruche Disponibles à partir du 13 juillet 2012 Vaccinés, pucés, vermifugés avec passeport européen et certificat de bonne santé délivrés par le vétérinaire Père et mère chasse sanglier, photos sur demande N° puce de la mère: 250269600880927. Tél. 06 63 58 06 81
- Munsterlander, LOF, excellentes origines, parents chasseurs, Mère n° 231421TG2423. Disponible mi-août visible à Niederbronn. Tél. 06 08 42 76 38

#### **Véhicules**

- Toyota Rav 4 D4D année 2003, vert bouteille, toutes options sauf cuir 145000 kms CT OK 1ère main 7800€ à débattre. Tél. 06 61 73 89 17
- Nissan Patrol GR Break diesel, 5 portes 107000 km Très bon état CT OK. Tél. 06 80 57 77 23
- Freelander 2TD4 HSE BVA à vendre Garantie constructeur, 18 mois, non fumeur. Tél. 06 80 37 37 42
- 4 X 4 Toyota Landcruiser modèle VX 2003, moteur D-4 D 163 000 km Bon état Pneus neufs 11 000 €. Tél. 03 67 07 08 41 ou 06 07 30 97 57
- Jeep Cherokee 2 8CRD-163CH-Noire-très bon étatboîte 6vitesses-Pompe à eau, distribution et pneus neufs

CT OK - 0 défaut - 1 an de garantie-11900 € à débattre. Tél. 06 89 17 92 86

#### **Emploi**

Cherche place de garde-chasse à temps plein Qualifié grands gibiers 30 années de permis de chasse Disponible de suite. Tél. 06 07 60 87 511

#### **Chasse offre**

■ Groupe de chasseurs convivial, 1000 hectares Vosges du Nord, cerfs, chevreuils, sangliers, cherche 1 partenaire cause maladie Part 3600 €. Tél. 06 07 52 48 83

#### **Divers**

- Vend chambre froide pro (Dim h L l : 3m / 3m/ 3,3m ) Complètement équipée Treuil extérieur, railles et supports inox inter 5000€. Balance pro électronique convient pour gibier 500€, + treuil électrique sur raille 500 kg: 500€. Tél. 06 25 60 37 60
- Pare buffle rabattable (porte gibier) pour Lada Niva, couleur noire, TBE + barres de toit 100€. Tél. 06 23 25 62 72
- Lunette Swarovski à rail 2,5 15 x 56R avec tourelle, ½ montage pivotant à rail SW Neuve, prix à débattre 1 chargeur 300 Browning : 50€. Recherche trancheuse à jambon professionnelle Lame 25 D avec aiguiseur. Tél. 06 08 34 64 79

### Éphéméride

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

#### Août 2012

05h03 22h06 août 05h09 22h00 août à 21h51 10 août 05h15 à 15 août 05h22 21h43 20 août 05h29 21h33 25 août 05h36 21h24 17 août 2 août 31 août

### Septembre 2012

1 sept. 05h46 21h10 05h52 à 21h01 5 sept. 10 sept. 05h59 20h51 20h41 15 sept. 06h06 20 sept. 06h13 à 20h30 25 sept. 06h20 à 20h20

16 sept. 30 sept.

### Octobre 2012

oct. 06h28 20h07 5 06h34 à 19h59 oct. 06h41 19h49 10 oct. 15 oct. 06h49 19h39 à 19h29 20 oct. 06h57 06h09 à 18h15 28 oct. 15 oct. 29 oct.



### Frankonia, votre partenaire privilégié pour la chasse

Nouveaux détenteurs de permis de chasser, une offre d'équipement vous attend.



€ 29,90

Vente par correspondance et dans nos magasins Frankonia

Téléphone 03 89 83 25 50

Téléfax 03 89 83 25 59 E-mail: mail@frankonia.fr Internet: www.frankonia.fr

#### Frankonia en France:

18, rue du Château, 68190 Ensisheim

4, rue Transversale C 67550 Vendenheim

### **FRANKONIA**

www.frankonia.fr



Set de 12 pièces pour votre volture. Contenu : 4 sangles a cliquet avec corde nylon d'env. 3 m, 2x tendeurs élastiques (sandows) 30 cm, 2 tendeurs élastiques (sandows) 45 cm, 2 tendeurs élastiques (sandows) 60 cm, 1 corde de remorquage (2 t) d'env. 4,2 m, 1 sacoche de transport. No. 150603 49,90 € 29,90 €

2 OUTDOOR EDGE Grip-Blaze

Couteau pliant avec lame Drop-Point en acier AUS-8, manche en kraton antidérapant coloris orange fluo. Longueur de lame 8 cm, poids 105 g. No. 160735 29,90 €



Ecussons imitation bois pour trophées de chevreuils

# Valorisez vos trophées de chasse de façon simple et économique



Nom:		
Prénom :		
Adresse :		
Code postal :	Ville :	
Tél :		
E-mail :		

Je commande le lot de 12 écussons avec kit de collage compris au prix de 49 € + frais de port de 9,90 € soit au total 58,90 €

Je commande 1 écusson à l'unité avec kit de collage compris au prix de 4,90 € + frais de port de 4,90 € soit au total 9,80 €

Je joins un chèque d'un montant de à l'ordre de Dinamic emballages

J'envoie ma commande à : Dinamic emballages

96 rue du Général de Gaulle – 68660 Rombach-le-Franc

Possibilité d'achat direct à l'usine (adresse ci-dessus) sans frais de port, au prix de 49 € les 12 écussons seulement !